

ententes avec d'autres compagnies de télécommunications ou avec Sa Majesté pour l'échange et la transmission de messages ou pour assurer l'entretien ou le fonctionnement de l'ensemble ou d'une partie des réseaux de télécommunications des diverses compagnies ou de Sa Majesté. Cependant, la compagnie ne détient, nulle part au Canada, de concession exclusive pour la création ou l'exploitation de tels services.

Certaines propriétés ou entreprises de télécommunications au Yukon, dans certaines parties du nord de la Colombie-Britannique et à Terre-Neuve, qui, par décision du Conseil privé, sont possédées, contrôlées ou occupées par Sa Majesté ou dévolues à Sa Majesté, sont actuellement dirigées et exploitées par la compagnie. De plus, le Canadien National exploite le seul service public de télécommunications des territoires du Nord-Ouest.

2. En plus du service télégraphique public, le Canadien National s'occupe de toute une gamme de services de télécommunications, dont les services téléphoniques locaux et interurbains, les réseaux téléphoniques ou télégraphiques privés, un réseau de télex et des installations d'émission de radio et de télévision. Le service télégraphique représente moins d'un quart du chiffre d'affaires de la compagnie dans le domaine des télécommunications et n'est pas rentable. Cependant, la page 37 du rapport annuel de la Compagnie pour 1968, rapport déposé sur le bureau de la Chambre des communes le 24 avril 1969, indique que le revenu net des opérations de la section des télécommunications a été de \$8,654,140 en 1968.

[Français]

LA MISSION MINISTÉRIELLE EN AMÉRIQUE DU SUD

Question n° 1938—**M. Gauthier:**

1. Des ministres ou des hauts fonctionnaires provinciaux avaient-ils été invités à accompagner les ministres fédéraux et les hauts fonctionnaires de leurs ministères lors de la mission en Amérique du Sud en octobre et novembre 1968, a) si des ministres et fonctionnaires provinciaux ont été invités, qui étaient-ils et à quel titre ont-ils été invités, b) dans la négative, pourquoi les ministres et fonctionnaires provinciaux n'ont-ils pas été invités?

2. Les ministres et fonctionnaires fédéraux ont-ils mis les ministres et fonctionnaires provinciaux au courant de la mission avant le départ et les ont-ils mis au courant des résultats de la mission à leur retour et, dans l'affirmative, le gouvernement voudrait-il déposer cette correspondance à la Chambre?

3. A-t-on invité des représentants des organes d'information à accompagner la mission et, dans l'affirmative, quels représentants a) des organes anglophones, b) des organes de diffusion francophones ont été invités, c) quels sont ceux qui ont accepté et qui ont accompagné la mission?

[L'hon. M. Jamieson.]

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): 1. Aucun ministre ou haut fonctionnaire provincial n'a été invité à participer à la mission ministérielle qui a visité neuf pays d'Amérique latine en octobre et novembre 1968. À l'exception du renouvellement d'un accord commercial et de la signature d'un accord mineur dans un autre domaine qui relève entièrement de la juridiction fédérale, l'objectif de la mission était d'étudier les possibilités d'établir des relations plus étroites entre le Canada et l'Amérique latine dans tous les domaines importants.

2. La décision du gouvernement d'envoyer une telle mission avait été annoncée plusieurs mois plus tôt et, quelques jours avant le départ de la mission, le premier ministre a fait une déclaration à la Chambre, portant sur la composition, l'itinéraire et les objectifs de la mission. À son retour, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait une brève déclaration à la Chambre des communes et il a dans la suite déposé le rapport préliminaire de la mission à la Chambre. Des copies de ce rapport ont été envoyées aux provinces.

3. Tous les organes d'information qui ont des représentants à la tribune des journalistes ont été invités à participer à la mission ministérielle. De plus, des mesures particulières ont été prises pour que la presse canadienne et certaines revues hebdomadaires publiées en français et en anglais soient bien renseignées sur la mission.

Voici la liste des journalistes qui ont accompagné la mission pendant une période quelconque de sa durée: M. Paul Kidd, correspondant à Washington, *Southam News Service*; M. Guy Anger, service français des nouvelles, Société Radio-Canada; M. Louis Rollet, service français des nouvelles, Société Radio-Canada; M. Pedro Marcos Bilbao, service international, Société Radio-Canada; M. William Dampier, *Toronto Telegram*; M. Don Newlands, M^{me} Newlands et M. David Lee, journalistes à la pige pour l'émission «The Way It Is» du réseau de télévision de la Société Radio-Canada.

[Traduction]

*LE LIVRE BLANC SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Question n° 1971—**M. Lewis:**

Le Livre blanc sur la politique extérieure qu'on se propose de préparer sera-t-il rédigé et présenté à la Chambre pour étude avant l'intersession d'été?

M. Jean-Pierre Goyer (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la réponse est «non».